ARGUMENTAIRE

13/11/2026

Aéroports wallons : deux moteurs de notre économie à protéger des turbulences

Post RS : Les aéroports de Liège et Charleroi sont deux poumons économiques indispensables au développement de la Wallonie. Le Mouvement Réformateur continuera de soutenir une stratégie ambitieuse pour ses deux aéroports régionaux. Le MR restera également vigilant afin de minimiser ou supprimer les effets d'éventuelles taxes ou réglementations, à tous les niveaux de pouvoir, qui pourraient entraver le futur de ces outils.

Abstract :

- ***Les aéroports de Charleroi et de Liège constituent deux infrastructures stratégiques pour la Wallonie. Les deux aéroports wallons génèrent plus de 32 000 emplois. Les retombées profitent directement à toute la Région, via les commerces, le logement, la fiscalité ou encore le développement de services à la collectivité. Le développement de nos aéroports permet aussi de renforcer notre attractivité. C'est un facteur d'implantation d'entreprises et d'opportunités pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.***
- ***Charleroi a accueilli en 2025 un record de 11,2 millions de passagers, soit près d'un tiers du trafic belge, et génère 18 € de valeur ajoutée par euro public investi. L'aéroport de Charleroi n'est pas seulement une infrastructure de transport : il est un moteur économique régional. En 2023, l'activité a généré plus de 20.000 emplois directs, indirects et induits. À l'horizon 2041, ce chiffre dépassera les 39.000 emplois. Ces emplois concernent aussi bien l'aviation que les services connexes (commerce, restauration, mobilité).***
- ***Liège est, de son côté, le 5e aéroport cargo européen (1,32 million de tonnes en 2025) et génère plus de 40 € de valeur ajoutée par euro investi par les pouvoirs publics. Avec plus de 12.000 emplois et 143 entreprises qui font vivre un véritable écosystème économique autour de l'aéroport, Liege Airport est une infrastructure stratégique, pour la Wallonie comme pour la Belgique, qui crée de l'activité et de l'emploi local. En tant qu'écosystème logistique multimodal de premier plan, l'aéroport constitue un atout stratégique majeur qui positionne la Wallonie comme un hub européen reconnu à l'international. C'est un levier direct pour nos importations et nos exportations, au service de notre économie.***
- ***En juillet 2025, le Gouvernement wallon a renouvelé le permis d'exploitation de l'aéroport de Charleroi et a aussi sécurisé juridiquement le permis de Liège Airport. Ces deux permis, octroyés pour 20 ans, permettent de donner de la visibilité à nos aéroports afin qu'ils s'engagent dans des plans d'investissements leur permettant, en parallèle, d'être toujours moins dépendant des aides publiques.***
- ***Afin de protéger ses aéroports et l'économie wallonne, le Gouvernement wallon a annulé la taxe de 3 € par passager envisagée par la majorité PS de la Ville de Charleroi qui aurait coûté à l'aéroport de Charleroi l'équivalent de tout son bénéfice 2025.***
- ***Au niveau fédéral, le MR s'est battu pour ramener la taxe d'embarquement de 10 € à 7 €. Le MR continuera de plaider pour une baisse de ces taxes qui n'ont comme seul effet que de diminuer l'activité économique.***
- ***La fiscalité aérienne, un contre-modèle : l'exemple français montre que des taxes élevées (25,6 € par passager, contre 9,5 € chez les voisins) font fuir les compagnies aériennes, réduisent l'offre, le tourisme et la croissance du trafic. Elles finissent aussi par réduire les recettes fiscales et impactent négativement l'emploi.***

ARGUMENTAIRE

1. Chiffres clés : le poids des aéroports wallons

- Ensemble, les deux aéroports génèrent plus de 32 000 emplois.
- Charleroi (Brussels South Charleroi Airport - BSCA) :
 - 11,2 millions de passagers en 2025, un record, soit près d'un passager sur trois en Belgique (36,4 millions au total).
 - Plus de 3 400 emplois directs sur le site et plus de 20 750 emplois directs, indirects et induits[1].
 - 139,2 millions € de chiffre d'affaires (+10 %) et 16,6 millions € de bénéfice en 2025 pour BSCA, qui compte 751 ETP[2].
 - L'un des 10 plus grands employeurs de la région de Charleroi.
 - 18 € de valeur ajoutée par euro de soutien public[3].
- Liège (Liege Airport) :
 - 1 324 579 tonnes de fret en 2025 (+14 %) : 5e aéroport cargo européen et près des deux tiers du fret aérien belge.
 - 1 032 283 tonnes sur les neuf premiers mois de 2026 (+7,3 %), dont des exportations en hausse de 18,5 %.
 - 11 735 emplois (10 405 ETP) soutenus en 2024, dont plus de 5 000 directs, et plus de 12 600 attendus pour 2025 (SEGEFA-ULiège, juin 2026).
 - 143 entreprises et plus de 513 millions € de valeur ajoutée.
 - 96 % des emplois directs en CDI et 84 % des travailleurs directs domiciliés en province de Liège.
 - Plus de 40 € de valeur ajoutée par euro de subside, la meilleure performance des aéroports régionaux belges (Université d'Anvers, données 2019).

2. L'aéroport de Charleroi

- Afin de protéger ses aéroports et l'économie wallonne, le Gouvernement wallon a annulé la taxe de 3 € par passager envisagée par le PS à Charleroi pour redresser les finances de la ville. Cette taxe, qui risquait de compromettre la viabilité financière de BSCA et donc sa capacité à poursuivre ses investissements, aurait coûté 16,8 millions d'euros par an, soit l'équivalent de tout le bénéfice 2025. Le Gouvernement wallon, sous l'impulsion du MR, l'a annulée.
- Au niveau fédéral, le MR s'est battu pour ramener la taxe d'embarquement de 10 € à 7 €. Le MR continuera de plaider pour une baisse de ces taxes qui n'ont comme seul effet que de ralentir l'activité économique.
- Les deux interventions ont été évaluées ensemble à environ **30 millions d'euros de taxes évitées** sur les activités de Charleroi.

[1] Rapport d'activités BSCA 2025
[2] Comptes annuels 2025
[3] Université d'Anvers, données 2019

- Un Master plan a également été présenté par la direction de BSCA, soutenu par le Gouvernement Wallon. D'ici 2041, ce sont plus de 115 millions d'euros qui seront investis dans l'aéroport.
- Les infrastructures de l'aéroport de Charleroi, même avec l'installation provisoire, sont trop étroites pour atteindre les 16 millions de passagers à l'aéroport. Le plan présenté par la direction prévoit environ **115 millions d'euros d'investissements à l'horizon 2041**, BSCA devant également en parallèle réduire sa dépendance aux aides publiques.
- **Ces investissements permettront plus de capacité, de création de valeur, des opérations optimisées, un confort passager amélioré et un renforcement de la position de l'aéroport.**
- En parallèle, afin de s'attaquer (i) à la congestion aux contrôles de sûreté et (ii) aux grèves à répétition, le Gouvernement wallon sous l'impulsion du MR et de la Ministre des Aéroports Cécile Neven a pris des mesures concrètes.
- **Le marché relatif à la sûreté a été totalement renouvelé et l'aéroport a investi 5 millions d'euros sur fonds propres dans un installation provisoire abritant les postes d'inspection filtrage mis en service au printemps 2026. L'aéroport a également investi 3 millions d'euros dans le cyber.**
- Le nouveau point de contrôle de sûreté à l'entrée de l'aéroport représente désormais 1.740 m² et 14 lignes principales de contrôle contre 9 auparavant, ce qui constitue une première réponse très concrète aux problèmes de congestion rencontrés précédemment. Cette installation permet également une séparation entre FAST TRACK/PMR et le reste des voyageurs. Les commentaires des passagers sur cette installation sont très positifs, la cote de l'aéroport remonte.
- Grâce à l'action résolue de la Ministre MR Cécile Neven et du Gouvernement wallon, les grèves diminuent.
- L'accord de gouvernement ambitieux en Wallonie vise explicitement une évolution de la gouvernance, une plus grande autonomie des sociétés de gestion, la possibilité d'un renforcement de l'ancrage privé et une renégociation des conventions qui lient la Wallonie aux sociétés de gestion. C'est sur ce chantier fondamental pour l'avenir de nos aéroports que travaille notre Ministre wallonne des aéroports Cécile Neven.

3. L'aéroport de Liège

- Liège est le 5e aéroport cargo européen (1,32 million de tonnes en 2025) et génère plus de 40 € de valeur ajoutée par euro investi par les pouvoirs publics.

- Avec plus de 12.000 emplois et 143 entreprises qui font vivre un véritable écosystème économique autour de l'aéroport, Liege Airport est une infrastructure stratégique, pour la Wallonie comme pour la Belgique, qui crée de l'activité et de l'emploi local.

- En tant qu'écosystème logistique multimodal de premier plan, l'aéroport constitue un atout stratégique majeur qui positionne la Wallonie comme un hub européen reconnu à l'international. C'est un levier direct pour nos importations et nos exportations, au service de notre économie.

- Depuis le début de la législature, plusieurs facteurs d'incertitude sont apparus : difficultés relatives à certains permis nécessaires au Master Plan, contraintes de capacité électrique qui freine le développement des Zones d'activités économiques et nouvelles règles relatives à l'e-commerce.

- Le principal sujet conjoncturel concerne aujourd'hui l'e-commerce. Après un premier semestre 2026 excellent (ce qui n'aurait pas été le cas du tout en cas de taxe nationale sur l'e-commerce), la fin de la franchise de 3 euros de droits de douanes sur les petits colis ajoutée à la redevance de 2 euros sur les frais de traitement des colis provoquent déjà un ralentissement de l'activité, même si l'impact définitif doit encore être objectivé.

- Le MR se battra pour que des décisions européennes conçues pour réguler l'e-commerce n'aient pas pour effet de déplacer les flux vers des hubs concurrents hors de Wallonie ou hors de l'Union européenne.

- Le MR sera également aux côtés de Liège Airport afin de poursuivre son Master Plan tout en renforçant son modèle économique: fret premium à forte valeur ajoutée, pharmacie, multimodalité, logistique stratégique et de la défense, mais également une meilleure valorisation du terminal passagers.

- Cette diversification est essentielle à l'heure où la Wallonie fait en sorte que ses opérateurs soient moins dépendants aux subventions.

4. La fiscalité aérienne : arme de destruction massive de l'économie

- L'effet des taxes aériennes a été étudié en France : selon l'IFRAP (institut de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), un passager sur un vol européen au

départ de la France paie 25,6 € de taxes d'État. Cela représente 63 % du coût d'escale, contre 9,5 € chez les pays voisins.

- Un effet décisif sur les billets low cost : sur un billet à 30 ou 40 €, cet écart pèse lourd dans le prix final.

- Des compagnies qui partent vers les pays moins taxés : les low cost placent leurs avions là où les taxes sont plus basses. Ryanair a ainsi supprimé 750 000 sièges en France l'hiver dernier.

- Une offre qui recule en France, et seulement en France : fin 2025, la France était le seul grand marché européen où l'offre des trois principales low cost diminuait.

- **Moins de tourisme international dans l'économie : sur neuf pays européens, l'IFRAP observe que plus il coûte cher de faire atterrir un avion, moins le tourisme international pèse dans le PIB. Il représente 9,6 % au Portugal, 6,1 % en Espagne et seulement 2,4 % en France.**

- **Une croissance du trafic qui décroche : au premier semestre 2026, le trafic aérien n'a progressé que de 0,6 % en France, bien en dessous de la moyenne européenne.**

- **Des recettes fiscales qui finissent par baisser : moins de passagers signifie moins d'activité, donc moins d'impôts. Taxer davantage les billets ne garantit pas plus de recettes publiques.**

- **Pour toutes ces raisons, le MR continuera de se battre pour supprimer les taxes aéroportuaires qui affectent négativement la croissance économique, l'attractivité de nos territoires, la compétitivité de nos outils et les emplois.**